

Le Vilain Petit Canard

«Ensemble, pour être plus forts !»



Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - mars 2022



ACTUALITES DGFIP

DGFIP-Douanes : Non
au démantèlement p. 2

GUERRE ET PAIX

Attention, arnaque
dans l'oreillette ! p. 2

ACTION SOCIALE

Spectacle de Noël p. 3

8 MARS

Chronique du
harcèlement ordinaire
p. 3

Foncier ignorant

Lettre ouverte p. 3

Mobilisation

Grève le 17 mars ! p. 4

8 mars , 17 mars, 1er mai

**MOBILISÉS POUR NOS
SALAIRES ET NOS EMPLOIS**



DGFIP et Douanes : NON au Démantèlement

Le projet de transfert des missions fiscales de la Direction Générale des Douanes vers la Direction Générale des Finances Publiques, préalable à la création de l'Agence du recouvrement fiscal et social, est emblématique de l'ambition gouvernementale de démanteler nos deux directions !

Que ce soit dans le cadre du NRP, de la dé-métropolisation, de l'abandon ou du transfert de missions à la DGFIP ou du Plan Stratégique aux Douanes ou du transfert projeté, **aucune étude d'impact sociale, financière ou organisationnelle à destination des usagers particuliers, institutionnels ou entreprises de nos services publics n'a été réalisée.**

Il n'y aura pas de gagnants, et certainement pas pour nos missions, les agents et les usagers.

Le 10 mars, une mobilisation commune était prévue pour alerter le gouvernement, les élu(e)s, les candidat(e)s à la présidentielle, la population et pour:

- affirmer que nos services publics de pleine compétence sont nécessaires partout sur le territoire ;
- défendre nos services, nos missions, nos effectifs, nos droits ;
- exiger la reconnaissance professionnelle et salariale qui nous est due.

Entrée en vigueur du Code général de la fonction publique

Dernier étage de la fusée de « transformation » de la Fonction Publique, le Code Général de la Fonction Publique est entré en vigueur le 1er mars.

A l'image du plan thématique de ce code qui est davantage un outil pour les gestionnaires que pour les agent.es au service de l'intérêt général, le droit centré sur la carrière et les droits des fonctionnaires glisse dangereusement vers un droit à destination des « ressources humaines » pour gérer de l'emploi.

La volonté politique est bien de transformer les services publics en entreprises privées au service des besoins capitalistes. Et pour cela, il faut pouvoir flexibiliser l'emploi, établir des rémunérations différentes... Avec la généralisation du recours au contractuel.les et la suppression de la garantie de la carrière c'est toute la construction de l'emploi public que le gouvernement veut faire sauter.

Pour la CGT Fonction Publique, les codes ont une place essentielle pour l'exercice du droit et il ne s'agit pas là d'une opposition de principe. Mais, un code de la Fonction publique devient problématique lorsqu'il perd de vue que les droits et garanties sont prévues pour les agent.es qui exercent des missions publiques, non pas axées sur le profit, la concurrence et la gestion capitaliste mais pour répondre aux besoins des populations !



Le statut général est avant tout une garantie citoyenne : il est urgent qu'il soit au contraire renforcé !

Attention, arnaque dans l'oreillette !

D'abord, Poutine est un criminel. Ça c'est dit. En lançant l'armée russe contre l'Ukraine, il a effectué un acte barbare d'invasion et de tuerie, qui n'a d'autre objectif que de préserver les frontières de l'ancienne URSS et les intérêts des oligarques qui sont derrière, tout en sacrifiant les peuples.

Mais attention, les voix officielles de nos responsables politiques nous disent dans l'oreillette que l'OTAN, l'Europe, la France vont tout faire pour stopper cette guerre et que nous devons les soutenir.

Il y aurait donc le Méchant et les Gentils. Et c'est là, l'arnaque.

Par exemple, le président Macron nous appelle à l'« unité nationale ». Mais de quelle unité s'agit-il ? Unité avec ceux qui suppriment les emplois et fabriquent le chômage, ceux qui font reculer la retraite ? Avec ceux qui limitent les salaires à la portion congrue, ceux qui dégradent les conditions de travail ? L'OTAN et les pays d'Europe font et défont des accords commerciaux en Ukraine, comme ailleurs. Ils installent des bases militaires un peu partout dans le monde, ils œuvrent pour faire signer des accords commerciaux sous la contrainte. Tout cela pour défendre les marchés de leurs capitalistes (par exemple les intérêts des actionnaires de TotalEnergie pour la France).

Aucune Paix ne naîtra des dirigeants qui font la guerre sociale et qui piétinent les intérêts des populations, ici ou ailleurs. La Paix viendra des peuples et de leur faculté à coexister.

Retrouvez toutes nos infos sur notre site : <https://95.cgffinancespubliques.fr/>

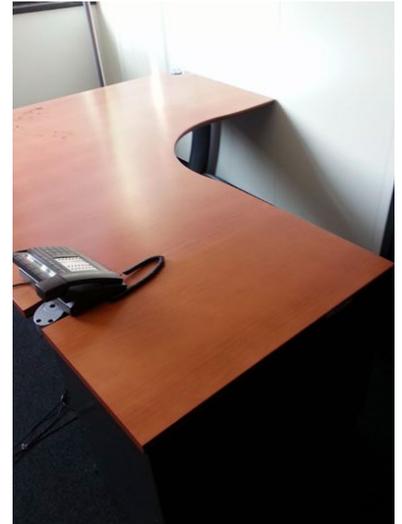
CHRONIQUE DU HARCÈLEMENT ORDINAIRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS.

Voilà le magnifique bureau proposé à une collègue de la direction générale de retour d'arrêt maladie. Elle avait été expulsée de son service après avoir dénoncé des faits de harcèlement moral et sexuel auprès de son sous-directeur, de la correspondante sociale et de la médecine de prévention. Un bureau sans chaise, sans ordinateur, sans dossier. Un placard, comme on dit couramment, lui indiquant clairement la porte de sortie.

Après huit années d'un long chemin vers la reconstruction professionnelle et personnelle la cour d'appel de Paris a condamné le 25/02/2022 l'agresseur à six mois de prison avec sursis et au versement de 15 000 € au titre du préjudice moral, et 6 000 € pour le préjudice professionnel et au remboursement de la somme de 10 000 € pour les frais de justice. ... (un recours non suspensif est toujours possible en Cour de Cassation).

L'agresseur, contrairement à notre collègue, a continué de dérouler une carrière plus qu'honorable. Ce dossier emblématique des difficultés qu'ont les victimes à être écoutées, comprises, respectées, accompagnées, en dit long sur le chemin qui reste à parcourir à notre administration pour qu'enfin les faits rejoignent les beaux discours que l'on nous sert régulièrement quand on évoque l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement.

Nous apportons tout notre soutien à celle qui a été reconnue comme victime en lui disant toute notre admiration pour son courage, pour sa ténacité, pour son combat.



Spectacle de Noël, suite et victoire !

Suite aux annulations de dernière minute des arbres de Noël dans 14 départements, des crédits d'actions locales ont été perdus, pour un montant total de 79 800 €.

Dans ces conditions et **à la demande de la CGT**, l'enveloppe de crédits d'action locales de chacun de ces 14 départements fera l'objet d'un abondement exceptionnel pris sur la réserve nationale, du montant exact des crédits perdus, pour permettre au CDAS de décider d'une action de compensation. Un point sur la mise en œuvre de ce dossier sera fait lors du prochain CNAS programmé le 31 mars prochain.



Lettre ouverte Foncier Innovant des départements 06, 13, 83

Suite aux retours négatifs des expérimentations via Google, Capgemini, Madagascar et autres entreprises privées mises à contribution (soit des millions d'euros d'argent public déjà dilapidés) et **l'annonce de 300 suppressions d'emplois** (dont 70 % de B et 30 % de C) dès la généralisation du foncier innovant, les géomètres du 06, 13 et 83, viscéralement attachés à la qualité de la documentation cadastrale, ont décidé de suspendre leur participation à l'expérimentation dans le cadre du foncier innovant sur le bâti isolé.

Il devient en effet très clair pour tous les acteurs des services des impôts fonciers que l'opération foncier dit innovant n'a qu'un objectif : détruire totalement le service du cadastre et particulièrement la richesse actuelle et la qualité de notre plan cadastral.

Le foncier innovant, que nous pourrions plutôt qualifier de « foncier ignorant », devient le laboratoire de destruction des missions de la DGFIP.

Seule la prise de conscience de cette destruction et la mobilisation de tous les agents peuvent permettre de déjouer les plans de notre administration.

Agissons : ensemble, nous pouvons gagner.



Retrouvez toutes nos infos sur notre site : <https://95.cgtfinesancespubliques.fr/>



Le 17 mars, exigeons l'augmentation des salaires, des retraites, des bourses étudiantes et des minima sociaux !

Les salarié·es, les retraité·es, les jeunes partagent, toutes et tous, une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie. Il faut augmenter les salaires, les pensions, les bourses étudiantes et les minima sociaux !

En Ile-de-France, nombreux·euses sont les salarié·es qui ont exprimé leurs exigences en se mobilisant, ces dernières semaines, dans leur entreprise, leur service, leur branche professionnelle. Dans les services publics (éducation nationale, soignant·es, travailleurs·euses sociaux·ales...), comme dans de nombreux secteurs professionnels, les salarié·es ont débrayé car l'inflation ne cesse d'augmenter ces derniers mois : les prix de l'énergie explosent, le coût du logement est exorbitant face à la pénurie et à la hausse des prix dans notre région !

La fortune des milliardaires français a augmenté de 236 milliards d'euros pendant la pandémie (selon le récent rapport OXFAM) et avec il serait possible de quadrupler le budget de l'hôpital public ! L'enjeu est l'augmentation des salaires et du point d'indice, des pensions, des bourses, levier essentiel pour agir sur la répartition entre les revenus du capital et du travail.

Les Unions régionales d'Ile-de-France CGT, FSU, Solidaires et UNSA, avec les organisations de jeunesse UNEF et VL, exigent l'ouverture de négociations pour :

- **Une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires** dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, **en commençant par les plus bas salaires**. Les minima de branche dans le privé et les grilles de salaires dans la Fonction Publique doivent automatiquement être relevés au niveau du SMIC.
- **L'augmentation des minima sociaux, des bourses pour les étudiant·es et des pensions pour les retraité·es.**
- **La mise en œuvre de l'égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes.

Ensemble, gagnons par la grève, par la mobilisation, par la lutte, l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, les pensions des retraité·es, des bourses pour les étudiant·es et des minima sociaux. Exigeons la fin des différences de salaire entre les femmes et les hommes.

Pour ces revendications essentielles, les Unions régionales d'Ile-de-France CGT, FSU, Solidaires et UNSA, avec les organisations de jeunesse UNEF et VL appellent à :

Une journée de grève et à une manifestation interprofessionnelle unitaire le 17 mars à 14h – Place de la République.

D'ici là, elles soutiennent les mobilisations qui se développent dans les entreprises et le secteur public et proposent de construire, dès à présent, les conditions d'un grand 1er mai unitaire.

Retrouvez toutes nos infos sur notre site : <https://95.cgtfinancespubliques.fr/>